



La Feuille des Peupliers



Mars 2003

Numéro 10

"Les Peupliers", association loi 1901 • 3, place de l'Abbé-Georges-Hénocque. 75013 Paris • e-mail association.lespeupliers@wanadoo.fr • <http://ass.lespeupliers.free.fr>

É D I T O R I A L

TOUT le monde ou presque est d'accord pour réduire la circulation automobile et son cortège de nuisances, bruit, pollution, accidents... Les résultats du questionnaire distribué par la mairie l'ont montré mais, dès qu'il faut mettre en place les contraintes inhérentes, ça bloque...

Le projet présenté par les services de la voirie le 4 février dernier a pourtant le mérite de ne pas entraîner un bouleversement du plan de circulation de notre quartier mais des interventions ponctuelles afin de dissuader efficacement la circulation automobile de transit sans pour autant "fermer" le quartier, qui reste accessible pour ceux qui ont besoin de s'y rendre.

Reste que des inquiétudes se sont exprimées. Principalement sur les reports de circulation à l'extérieur du quartier. Elles doivent être prises en compte et on doit se donner les moyens d'y répondre. Les quartiers verts sont un outil parmi d'autres de la stratégie générale de la Ville de Paris visant à réduire l'usage de la voiture. L'objectif n'est donc pas de diminuer la circulation d'un quartier pour la déverser sur celui d'à côté, mais de diminuer l'espace accordé à la voiture (aujourd'hui plus de 90% de l'espace public) au profit d'autres modes de déplacement.

En ce qui concerne les inquiétudes des commerçants de la place de l'Abbé Georges Hénocque, gageons que le projet prévu redonnera vie à cet espace, aujourd'hui véritable rond-point automobile, et que l'activité commerciale indispensable profitera de cette dynamisation.

La nouvelle municipalité a été élue sur un programme clair de réduction de la circulation automobile. Le projet a été voté en conseil de Paris il y a plus de trois ans. Il y a eu un an de concertation avec les associations du quartier. Cette concertation doit certes se poursuivre, mais le temps est désormais venu de passer à la réalisation.

Comme l'a souligné une habitante du bas de la rue des Peupliers, il y a enfin une attention portée à notre quartier après des années d'abandon. Ne boudons pas notre chance et accompagnons ce nécessaire changement.

Florence Lamblin

Quartier vert : ça bouge...

Le 4 février dernier, dans le préau bien plein de l'école élémentaire Damesme, les habitants du quartier étaient conviés à une réunion publique pour faire le point sur les réponses au questionnaire qui leur avait été adressé en janvier et sur les propositions de la mairie.

En présence de Denis Baupin, adjoint au maire de Paris chargé des transports, de techniciens de la voirie et de plusieurs élus de l'arrondissement, Serge Blisko a exposé l'historique du projet – depuis le quartier tranquille de l'ancienne municipalité jusqu'au quartier vert actuel – et la concertation que la mairie a menée depuis l'année dernière, avec les associations tout d'abord puis, à présent, avec l'ensemble des habitants du quartier.

Les résultats de l'enquête lancée auprès des habitants, qui a recueilli 950 réponses, sont sans aucune ambiguïté.

À la question : "Êtes-vous d'accord pour que l'on diminue la circulation automobile dans le quartier et que l'on ralentisse sa vitesse?", 85% des habitants répondent "oui"...

Les réponses aux autres questions sont également claires :

• *Les conditions de sécurité des déplacements des piétons vous semblent-elles satisfaisantes dans les rues du quartier ?*

Réponse : Non à 58 %.

• *Pensez-vous que la sécurité des piétons, et notamment celle des enfants des écoles est satisfaisante ?*

Réponse : Non à 59 %.

• *Trouvez-vous l'éclairage public satisfaisant ?*

Réponse : Non à 58 %.

• *Souhaitez-vous voir davantage d'arbres ou de jardinières dans les rues ?*

Réponse : Oui à 82 %.

• *Sur le plan, nous vous invitons à entourer les trois principaux endroits qui vous semblent présenter un danger pour les piétons.*

Résultats : place de l'Abbé Georges Hénocque, rue des Peupliers, rue Charles Fourier, carrefour Italie-Tolbiac, carrefour Tolbiac - Charles Fourier et carrefours du boulevard Kellermann.

Les résultats de l'enquête montrent donc, d'une part, la réelle volonté de la majorité des habitants de réduire la présence de l'automobile et, d'autre part, le bien-fondé des objectifs du quartier vert par rapport aux réponses obtenues.

Ces objectifs, que Serge Blisko a rappelés, sont les suivants :

- Réduire le transit automobile.
- Améliorer la sécurité et le confort des déplacements, des piétons notamment.
- Améliorer les conditions de déplacement des personnes à mobilité réduite.
- Améliorer la circulation des vélos.
- Renforcer l'identité du quartier.
- Évaluer l'impact des travaux réalisés et effectuer les ajustements nécessaires au fur et à mesure.

Bien sûr, les contraintes sont multiples :

- Préserver l'accès des véhicules de secours.
 - Préserver la desserte des équipements publics, et de l'hôpital notamment.
 - Préserver les activités commerciales et leurs livraisons.
 - Préserver la desserte locale.
 - Améliorer la circulation des autobus.
 - Éviter les reports de circulation de transit à l'intérieur du quartier.
- Venons-en maintenant aux propositions faites par la mairie :

Quartier vert : ça bouge... (suite)

- Réserver aux seuls transports en commun, taxis et véhicules prioritaires l'accès par la poterne des Peupliers en venant de Gently.
- Mettre une petite portion de la rue du Moulin de la Pointe en sens inversé pour éviter les reports de transit sud-nord, ou bien supprimer l'accès à cette rue depuis la rampe droite du boulevard Kellermann.
- Profiter des aménagements réalisés dans le cadre du réseau mobilier (amélioration de la circulation du bus 21) rue de l'Amiral-Mouchez pour maîtriser les éventuels reports de circulation.
- Ne rien changer aux autres conditions de transit à travers le quartier, de Paris vers le sud, ni aux autres accès au quartier.
- Requalifier la place de l'Abbé Georges Hénocque, véritable rond-point de distribution automobile, en réduisant la largeur de la voirie par l'élargissement du rond-point central.
- Ralentir les voitures rue Charles-Fourier par une surélévation de la chaussée au carrefour avec la rue de Tolbiac et au milieu de la rue.
- Améliorer la rue de la Colonie.
- Améliorer les carrefours du quartier les plus dangereux pour les piétons.
- Améliorer le stationnement des deux-roues, l'éclairage public et la "végétalisation" du quartier par des plantations d'arbres.

Bien sûr, et malgré les 85% de réponses favorables à la réduction de la circulation automobile, nombre de personnes ont manifesté leur contestation de ce projet :

- Les commerçants de la place sont inquiets d'une baisse de leur chiffre d'affaires qui pourrait résulter d'une réduction de la circulation automobile.
- Certains résidents du quartier seront perturbés dans leurs habitudes en rentrant chez eux en venant de l'A6b.
- Les riverains de la rue de l'Amiral-Mouchez sont inquiets du report de circulation qui pourra résulter de la réalisation du projet.

En revanche, ce projet – en tous points conforme avec la politique clairement annoncée par l'Hôtel de Ville de réduire la place de l'automobile à Paris – a recueilli l'approbation de la "majorité silencieuse" des habitants du quartier, qui veulent retrouver un quartier aussi calme qu'avant les travaux de l'avenue d'Italie. Il faut souligner l'intervention d'habitants du bas de la rue des Peupliers, qui ont actuellement une "vie infernale" du fait de l'invasion automobile.

Certaines des propositions de l'association *Les Peupliers* n'ont pas été retenues, comme l'idée de réseau vert sur la rue des Peupliers, en revanche l'aménagement de la place de l'Abbé Georges Hénocque, que nous demandions, a été finalement pris en compte. Ce projet répond à nos attentes, et nous nous en félicitons. Il faut impérativement

Il est utile de rappeler que la finalité du quartier vert n'est pas de déverser la circulation sur les autres quartiers mais de diminuer globalement l'usage du véhicule individuel à Paris. Les quartiers verts sont un des outils parmi d'autres de la reconquête de l'espace public.

réussir à convaincre les habitants (les 85% d'habitants qui ont répondu oui à la question "Êtes-vous d'accord pour que l'on diminue la circulation automobile dans le quartier?") de la nécessité de se mobiliser en faveur de ce projet qui améliorerait considérablement les conditions de vie dans notre quartier.

Celui-ci, en effet, très résidentiel (la densité y est le double de la moyenne parisienne), doté de nombreux établissements scolaires et souffrant de lourdes nuisances dues à un intense transit automobile, se prête particulièrement bien à ce type d'aménagement. Des dizaines de quartiers verts doivent être réalisés à Paris; il serait dommage de passer à côté d'une telle opportunité.

Il faut que, de son côté, la municipalité réalise un vrai travail de concertation :

- Avec les commerçants, afin de les rassurer sur l'impact du projet sur leur activité, qui pourra être aussi de regagner une clientèle de quartier grâce à l'amélioration du cadre de

SPÉCIAL MILITANTISME GASTRONOMIQUE

Jeudi 13 mars 2003
au restaurant "Le Sahara"
(26, rue Damesme, 13^e)

19 h 30

Présentation par deux chercheurs du CNRS des résultats d'une étude réalisée sur notre quartier concernant les modes d'habitat, la place de la végétation et la pollution.

La présentation sera suivie d'un dîner (facultatif).

Réservation auprès de l'association "Les Peupliers"
3, pl. de l'Abbé-Georges-Hénocque
75013 Paris
avant le 7 mars 2003.
Prix du repas : 15 euros
(couscous, vin et dessert compris).
Renseignements au 01 45 65 25 77

vie, avec par exemple possibilité de créer une terrasse pour le café ou de favoriser des événements commerciaux,

- Avec les riverains des abords du quartier, en anticipant les éventuels reports de circulation et en prenant les mesures adéquates.

Denis Baupin a donné le mot de la fin. Soulignant que cette politique de réduction de la circulation automobile bénéficiait d'un large consensus auprès de la population parisienne, il a plaidé pour la réalisation de ce quartier vert, indiquant très clairement que, si les habitants le rejetaient majoritairement, il ne serait pas imposé et que d'autres quartiers en bénéficieraient. Par ailleurs, le phasage des travaux permettra d'évaluer au fur et à mesure les effets obtenus et, si on s'aperçoit qu'on commet une erreur, il sera toujours possible de faire marche arrière.

La suite de la concertation prendra la forme d'un second questionnaire, qui sera bientôt soumis aux habitants du quartier : il devrait présenter les propositions de la mairie et permettra d'affiner les décisions définitives (source : "Lettre de la mairie du 13^e aux riverains du quartier", 7 février 2003).

Jérôme Marcillet et Michel Utgé-Royo

BULLETIN D'ADHÉSION

Adhrez à l'association "Les Peupliers"

association loi 1901. 3, place de l'Abbé-Georges-Hénocque. 75013 Paris.
association.lespeupliers@wanadoo.fr et <http://ass.lespeupliers.free.fr>

M., Mme

Adresse

Tél. _____ mail _____

Verse, le (date) _____ la somme de 10 euros, cotisation annuelle à l'association.